

## Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA**, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
4700015	13006727	4100010601 4100010602 4100013005	Shirt longues homme orange/anth

Matière principale fluorescente :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	birdeyeknit	HV-orange	55% coton / 45% polyester

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	birdeyeknit	anthrazit	55% coton / 45% polyester

Matière réfléchissante :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :
	5510	argenté	Tissu 50mm

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées  
EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,  
EN ISO 20471:2013/A1:2016 - Vêtements à haute visibilité - Méthodes d'essai et exigences (classe 2),

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen EU de type N° ZH605 169796, valable jusqu'au 23.09.2025,

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Schweizer Textilprüfinstitut, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich  
Numéro d'identification 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

**Lieu et date :**

**ALBIRO SA**

Sumiswald, le 28.04.23



Lukas Loosli  
Direction



Karin Spahr  
Technicien du vêtement